

Termes de Référence (TdR)

Mandat pour une étude de capitalisation de l'expérience d'amélioration des conditions de travail des ouvrier·ère·s et main d'œuvres agricoles dans le programme Togo/Bénin de Brücke Le Pont

Titre des projets : « *Projet de promotion d'une main d'œuvre décente pour une production durable de la banane plantain dans la région des Plateaux au Togo (ProMOD)* » et « *Droits et devoirs des Ouvriers agricoles dans les exploitations de production d'ananas dans les communes productrices d'ananas, Bénin (DOAPACA)* »

Période concernée : 01.01.2020 – 30.06.2025

Durée de l'étude : 30 à 40 jours

Zone d'intervention : Région centrale au Togo et cinq communes dans les départements Atlantique, Plateau et Ouémé au Bénin

1. Contexte

Brücke Le Pont est une organisation non gouvernementale suisse de coopération internationale qui promeut l'amélioration durable des conditions de vie et de travail en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine. Nous œuvrons pour des changements structurels et systémiques qui permettent aux gens de renforcer leurs compétences professionnelles, de faire valoir leurs droits du travail et leurs droits humains et d'obtenir un revenu décent. Le programme « Travail en dignité » de Brücke Le Pont couvre trois axes stratégiques : la promotion des revenus, les compétences professionnelles et l'intégration sur le marché du travail ainsi que les droits de travail. De plus, les thèmes transversaux tels que l'égalité de genre, la prévention des catastrophes et le renforcement de la société civile sont intégrés dans tous les projets du programme. Le programme est mis en œuvre entre autres au Togo et au Bénin dans le secteur agricole à travers dix projets.

Depuis 2020, les activités pour les droits du travail ont été renforcées au Togo et au Bénin en lançant deux nouveaux projets qui visent à améliorer les conditions de travail des travailleur·euse·s agricoles au Bénin et au Togo. Brücke Le Pont est en partenariat avec deux organisations locales pour ces deux projets : le Mouvement Alliance Paysanne du Togo (MAPTO) avec son siège à Sokodé, au Togo et l'Association pour les initiatives de développement (APID) avec son siège à Allada, au Bénin.

Au Togo, le projet ProMOD lancé en 2020, cible principalement la situation précaire des ouvrier·ère·s et mains d'œuvres agricoles, embauchés à la journée ou à la semaine pour les travaux de culture et de récolte dans différentes cultures dans cinq préfectures de la région centrale du Togo. Au Bénin, le projet DOAPACA qui a commencé en 2022, se concentre sur la filière des ananas dans cinq communes dans les départements Atlantique, Plateau et Ouémé. Malgré l'importance économique de la filière, les ouvrier·ère·s agricoles y travaillent souvent dans des conditions précaires.

Les actions des projets consistent à :

- Favoriser la compréhension mutuelle entre les agriculteur·rice·s et les travailleurs·euse·s concernant leurs droits et responsabilités respectifs

- Appuyer l'organisation des ouvrier·ère·s et main d'œuvre agricoles en coopératives et le développement des plans d'affaires pour les coopératives pour qu'ils puissent mieux défendre leurs intérêts, intégrer des structures professionnelles et développer leurs services
- Co-construire des grilles de tarifs de référence pour les services agricoles avec l'ensemble des parties prenantes, afin de garantir des conditions de travail plus équitables
- Renforcer leurs compétences professionnelles pour améliorer leurs services et prestations
- Faciliter l'accès aux équipements/machines et équipement de protection
- Favoriser leur participation au dialogue social dans la filière des ananas

Un modèle de formation (Champs-Ecoles) est également développé pour renforcer les compétences professionnelles des travailleurs·euse·s, améliorer la qualité des services rendus et valoriser leur contribution à la production. L'objectif global est d'améliorer durablement les conditions de vie des travailleurs·euse·s les plus pauvres et les plus vulnérables.

Les projets impliquent des acteurs des systèmes de marché comme les institutions de microfinance et de formation (par exemple SCOOP Nahan), l'Unité technique café-cacao (UTCC), des radios et des acteurs étatiques comme l'Inspection du Travail et les Lois Sociales (ITLS), l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA), la Caisse nationale sociale de sécurité (CNSS) et des organisations faitières comme le syndicat des travailleurs (SYTREBACT), le Réseau des Producteurs d'Ananas du Bénin (RéPAB), la Fédération Nationale des Coopératives de Producteurs d'Ananas (FENACOPAB) ou l'Association Interprofessionnelle de l'Ananas du Bénin (AIAB).

Dans les deux pays, les projets sont élaborés selon l'approche systémique « Développement des systèmes de marché » (DSM) et s'inscrivent dans une logique de promotion du travail décent en milieu rural, de justice sociale et d'inclusion des groupes vulnérables.

À l'issue de cette première phase, une étude de capitalisation est prévue afin de documenter les expériences, les apprentissages et les bonnes pratiques, et de formuler des recommandations concrètes pour la suite.

2. Objectifs de l'étude

Objectif général : Documenter de manière systématique les expériences, effets, bonnes pratiques et apprentissages issus de la mise en œuvre des deux projets afin de transformer les expériences des projets en connaissances partageables qui permettront de tirer des enseignements pour le déploiement à plus grande échelle, l'application dans d'autres filières et l'augmentation de l'impact des interventions du programme en termes de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité.

Objectifs spécifiques:

- Identifier les approches et pratiques innovantes qui ont eu un impact positif
- Analyser les facteurs de réussite et les difficultés rencontrées
- Évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les impacts et la durabilité des actions menées

- Analyser le rôle des partenaires locaux, des bénéficiaires et des autres acteurs clés
- Élaborer des recommandations pour la réplication ou le passage à plus grande échelle (au Bénin et au Togo mais aussi dans d'autres pays africains)

3. Questions orientatives ?

- Quelles approches ont été efficaces pour améliorer les conditions de travail des travailleurs·euse·s ?
- Quelles interventions ont permis d'obtenir un effet de levier ? Quelles sont les forces et les faiblesses des stratégies d'intervention ?
- Quels changements structurels (politiques, sociaux, économiques) ont été déclenchés ou favorisés ?
- Comment les aspects de genre et l'inclusion des groupes marginalisés ont-ils été pris en compte ?
- Quelles synergies ont été créées avec d'autres initiatives ou programmes ?
- Dans quelle mesure les effets obtenus dans les deux projets sont-ils durables ? Dans quelle mesure les changements sont-ils portés par les acteur·rice·s/bénéficiaires et non pas par le projet ?
- Quels sont les processus ou les produits de projet susceptibles d'être diffusés dans d'autres programmes afin d'accroître la cohérence et la synergie entre les organisations partenaires et les projets ?
- En quoi les projets apportent-ils une valeur ajoutée grâce à leur approche ou occupent-ils une niche dans la coopération internationale au développement ?
- Quelles leçons peut-on tirer pour les futurs projets ?

4. Méthodologie

L'approche doit être participative, qualitative et, si possible, quantitative. Les méthodes proposées incluent:

- L'analyse documentaire (rapports annuels des projets, données de suivi, rapports des évaluations externes)
- Les entretiens individuels ou en groupe avec le personnel des projets, les partenaires, les bénéficiaires et les autorités locales
- Les groupes de discussion communautaire dans les zones d'intervention
- La présentation du rapport préliminaire lors d'un atelier de validation des résultats en ligne

L'ensemble du processus doit présenter les caractéristiques suivantes : impartialité, utilité, aspect holistique et aspect formatif.

5. Résultats attendus

- Un rapport d'étude préliminaire contenant :
 - Un résumé des bonnes pratiques et leçons apprises
 - Une analyse selon les critères du CAD de l'OCDE (pertinence, efficacité, efficience, impacts, durabilité)
 - Des recommandations concrètes pour la réplique dans d'autres filières et pays africains
- Une présentation des résultats lors d'un atelier de validation avec les parties prenantes
- Un rapport final sur la capitalisation des expériences y inclus un résumé exécutif en français et version numérique

Le rapport final est en français, de maximum 30 pages, comprenant un résumé exécutif d'une page maximum et une documentation photographique des actions avec des photos de haute résolution.

6. Profil du/de la consultant·e ou de l'équipe

- Plus de 5 ans d'expérience dans les études de capitalisation en contexte de coopération au développement,
- Connaissances de l'approche « Développement des systèmes de marchés » (DSM) et expériences en évaluations selon les critères de l'approche DSM
- Connaissances solides en développement rural, genre, droit du travail ou protection sociale
- Expérience dans la région Afrique de l'Ouest, de préférence au Togo et au Bénin
- Capacité à conduire des démarches participatives avec les communautés locales
- Maîtrise parfaite du français (oral et écrit) ; la connaissance des langues parlées au Bénin et au Togo est un atout
- Compétences en matière de communication, établissement de relations horizontales
- Responsabilité et ponctualité dans la remise des rapports et l'exécution des activités programmées

7. Planification indicative

Le mandat est proposé pour la période allant du 1^{er} août au 15 septembre 2025 soit 30-40 jours de prestation de travail effectif y inclus les délais de voyage, la préparation, la mission de terrain et la restitution de l'étude. La période pourra être discutée pendant les négociations en fonction des besoins des parties prenantes.

8. Considérations générales

Les aspects logistiques et économiques doivent être intégrés dans le montant global de la consultance. Il incombe au/à la consultant·e de gérer son temps de manière adéquate, de telle sorte que les livrables et les résultats du travail soient garantis avec la meilleure qualité et dans les délais prévus.

La responsable de programme, l'équipe de la Coordination Régionale basée à Cotonou et les équipes de projet mettent à disposition les documentations comprenant les rapports, les études, les fiches thématiques, les canevas et les outils d'analyse de projets sur les activités, les divers contrats des partenaires dans le but de mieux préparer et de bien cerner les enjeux de la mission.

Le/la consultant·e s'engage à ne divulguer aucune information sans autorisation préalable des détenteurs des documents.

Les équipes opérationnelles et les partenaires sur le terrain seront informés des dispositions à prendre afin de mieux faciliter les rencontres et les interviews, les focus groupes, et l'évaluation pendant la mission. Une séance virtuelle pourrait se tenir à distance avant la mission, pour préparer conjointement l'agenda de la mission.

9. Budget

Une estimation budgétaire devra être proposée, incluant les honoraires, les frais de déplacement et de séjour, la logistique pour l'atelier, etc. Les organisations partenaires peuvent mettre à disposition une personne pour les besoins de traduction.

10. Modalités de soumission des offres

Les personnes ou bureaux intéressés sont invités à soumettre une offre technique et financière au plus tard le **07.07.2025** aux l'adresses suivantes : info@bruecke-lepont.ch et secretariat.tobe@bruecke-lepont.ch avec le sujet « Étude de capitalisation Togo/Bénin ».

L'offre devra comprendre :

a) Une offre technique :

- Une présentation méthodologique décrivant la compréhension des TdR, la méthodologie proposée et le plan de travail indicatif, la durée totale d'exécution
- Le CV du/de la consultant·e et/ou des membres de l'équipe, avec des références de missions similaires
- Les références de trois client·e·s précédent·e·s

b) Une offre financière:

- Un budget détaillé en FCFA ou en Franc Suisse, incluant les honoraires y inclus les taxes, frais de déplacement, hébergement, logistique, etc.
- Les conditions de paiement proposées

La sélection se fera sur la base de la qualité technique de la proposition, de l'adéquation de de l'expérience au contexte, et de la pertinence de l'approche méthodologique, ainsi que du rapport qualité-prix.